

CODEV

TOURS METROPOLE

**RECOMMANDATION
du CODEV à
Monsieur le
Président de Tours
Métropole Val de
Loire**

Tarification étudiante des
transports en commun : TMVL
doit mieux faire

**Tarification
étudiante des
transports en
commun :
TMVL doit
mieux faire**

séance plénière du
22 juin 2017
AVIS ADOPTE A
L'UNANIMITE

Par délibération en date du 24 avril 2017, le conseil de Tours Métropole Val de Loire a adopté les tarifs des transports publics urbains de voyageurs 2017-2018, applicables à compter du 1^{er} août 2017.

Si globalement, le CODEV se félicite de la stabilité des tarifs malgré une inflation de 1,2% fin Avril 2017 par rapport à fin avril 2016, et si la nouvelle grille offre de nouvelles prestations à destination des congressistes, force est de constater que Tours Métropole n'a pas fait évoluer à la baisse sa tarification étudiante malgré les nombreuses demandes formulées par les intéressés, la communauté universitaire, et les nombreuses enquêtes comparatives réalisées depuis plusieurs années.

Qu'il s'agisse de comparer la tarification étudiante avec les autres catégories de voyageurs sur le territoire de Tours Métropole, ou de comparer le tarif étudiant avec les autres villes étudiantes de France, TMVL se distingue par un traitement peu favorable pour la communauté des presque 30.000 étudiants du territoire. L'enjeu d'atteindre 50.000 étudiants en 2030 doit pouvoir se conjuguer avec une politique favorable à destination de cette population, qui représente 10% de la population de la Métropole. En outre, cette population est captive du réseau de transport, dans une ville qui a fait le choix, apprécié de tous, de mailler la ville d'unité d'enseignement, assurant ainsi une intégration pleine et entière des étudiants à la population tourangelle.

Le renouvellement de la délégation de service public avec KEOLIS en 2018 doit impérativement prendre en compte cette situation, sous peine de continuer à dégrader la notation de Tours dans les palmarès des villes étudiantes.

➤ **Le tarif étudiant, tarif le plus cher de la grille de Fil Bleu**

A Tours, l'étudiant est l'utilisateur qui s'acquitte du tarif le plus cher.

La catégorie des abonnements comprend 6 tarifications :

- la plus élevée est la tarification Tout Public, à 39,50 €, mais ouvre droit, pour les salariés à une prise en charge de 50% par leur employeur.¹ Soit pour la majorité d'entre eux, un abonnement de 19,75€.

¹ La prise en charge par l'employeur des titres d'abonnement est égale à 50 % de leur coût (article R3261-1 du Code du travail).

- les étudiants s'acquittent de 27,60€, soit le tarif le plus élevé de la grille, comparé au pass tout public, dès lors qu'il est considéré en abonnement de travail.
- les scolaires s'acquittent de 24,50€
- les + 65 ans de 29,00€, réduit à 17,50€ s'ils ne sont pas imposables (subventionnés).
- le plus bas : pass demandeurs d'emploi subventionné à 19,50€.

Pour les abonnements Tout public, étudiants, scolaires et +65 ans non subventionnés, un 12e mois est gratuit aux abonnés ayant acheté 11 mois consécutifs.

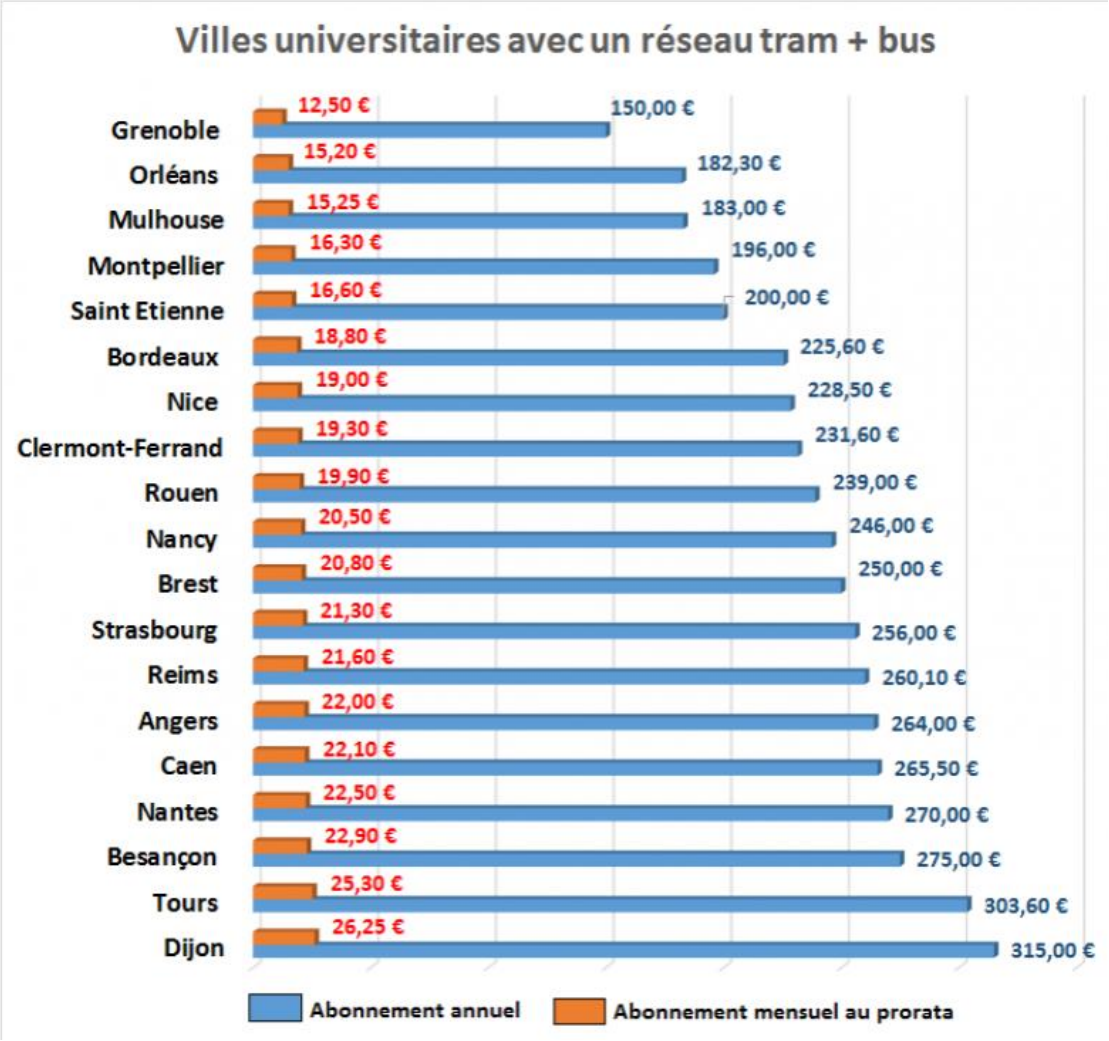
Pour les étudiants, l'abonnement annuel est donc de 303,60€.

➤ La 2^e ville la plus chère de France pour les transports étudiants

Ce tarif annuel place Tours en 2^e ville la plus chère de France², on comparera Tours avec les autres villes universitaires disposant d'un réseau tram-bus (ne sont donc pas prises en compte les universitaires avec un réseau métro-tram-bus).

² <http://unef.fr/wp-content/uploads/2016/08/classement-2016-vf-modif-lien.pdf>

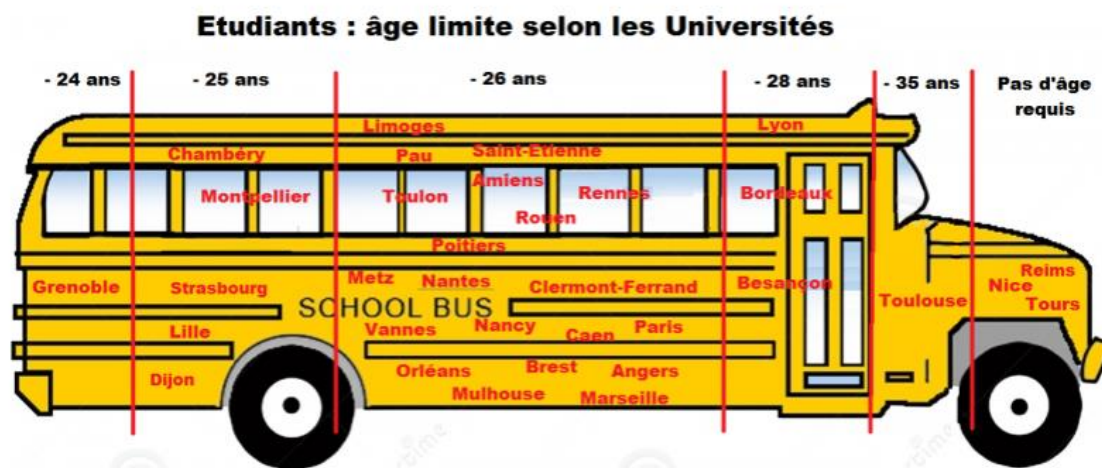
<http://france3-regions.francetvinfo.fr/etudiants-prix-transports-urbains-grand-desequilibre-1115621.html>



Source : <http://france3-regions.francetvinfo.fr/etudiants-prix-transports-urbains-grand-desequilibre-1115621.htm>

❖ Observations

- Curieusement, Tours, Reims et Nice ne fixent pas de limites d'âge pour la tarification étudiante, puisque seules une pièce d'identité et la carte d'étudiant sont requises.
- Le Président de l'Université de Tours s'est exprimé en faveur de la gratuité des tarifs pour les étudiants.



Sources : <http://france3-regions.francetvinfo.fr/etudiants-prix-transports-urbains-grand-desequilibre-1115621.html>

❖ RECOMMANDATION

Considérant que le CODEV n'est pas favorable à la gratuité, au motif qu'il s'agit d'une rupture de l'égalité entre les usagers, le CODEV RECOMMANDE DE :

- BAISSER le tarif étudiant pour faire redescendre Tours dans les 10 villes les moins chères pour les étudiants : 20€ ou 220 € par an.
- REALISER une étude globale de refonte des tarifs de transport à l'occasion de la renégociation de la DSP Transport en 2018 et saisir le CODEV pour avis.